

Soupline Dilué Lavande

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 453/2010

Date de publication : 12/06/2017

Date de révision : 30/01/2018

Version : 1.1

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Soupline Dilué Lavande
Code du produit : B06610980032
Groupe de produit : Produit commercial
Autres moyens d'identification : Liquide

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Principale catégorie d'utilisation : Produit de grande consommation
Utilisation de la substance/préparation : Liquide pour textiles
Fonction ou catégorie d'utilisation : Assouplissant

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Colgate Palmolive Services
9 – 11 rue du Débarcadère
92700 Colombes / FRANCE
T +33 01 4768 6000
colgate_sds@colpal.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Colgate Palmolive Services : +33 (0)1 4768 6000
Numéro d'appel d'urgence : ORFILA (INRS/FRANCE) : 01.45.42.59.59

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Aucun étiquetage applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

| Dénomination | Identificateur de produit | % | Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] |
|---|---|-----------|---|
| Triéthanolammonium Di-C16-18-ester d'alkyle, méthosulfate | (Numéro CAS) 91995-81-2 | 1 - 5 | Irritation oculaire 2, H319 |
| Propan-2-ol | (Numéro CAS) 67-63-0 (Numéro CE) 200-661-7 (Numéro index CE) 603-117-00-0 | 0.1 – 0.5 | Liquide inflammable 2, H225 Irritation oculaire 2, H319 STOT SE 3, H336 |

Pour le texte intégral des phrases H : voir la section 16

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Non susceptible de se produire.
Premiers soins après contact cutané : Rincer à l'eau.

Soupline Dilué Lavande

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 453/2010

Premiers soins après contact oculaire : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Premiers soins après ingestion : Boire du lait ou d'eau. Ne pas faire vomir. Contacter un centre antipoison.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Produit chimique sec universel, CO2 (selon les circonstances d'incendie et les matériaux environnants).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non inflammable (solution aqueuse contenant une proportion majeure d'eau).

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimiquement résistants.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter des lunettes de protection en cas de projection possible dans les yeux. Fournir les équipements de protection adéquats aux équipes de nettoyage.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer les déversements dès que possible en les récoltant au moyen d'un matériau absorbant. Rincer abondamment avec de l'eau. Un mélange vigoureux avec de l'eau peut entraîner la formation d'une quantité importante de mousse.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Pas de recommandations particulières.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver au-dessus du point de congélation. Stocker dans un endroit sec et frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible. Suivre les recommandations sur l'étiquetage.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Propan-2-ol : VLCT (ou VLE) : 400 ppm – 980 mg/m³ (France/INRS)

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Aucun vêtement spécial ou équipement de protection pour la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation. Pour les opérations de traitement et d'emballage lors desquelles un contact avec la peau ou les yeux est possible, il est recommandé de porter des lunettes de protection et des gants en caoutchouc. Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

Soupline Dilué Lavande

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 453/2010

| | |
|-----------------------------------|---|
| Protection des yeux | : Éviter le contact avec les yeux |
| Protection de la peau et du corps | : Éviter le contact avec la peau |
| Protection respiratoire | : Aucune dans des conditions normales d'utilisation |

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-----------------------------------|
| État physique | : Liquide |
| Aspect | : Liquide opaque |
| Couleur | : Violet |
| Odeur | : Caractéristique |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : 2.5 |
| Taux d'évaporation relatif (butylacétate=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : 0.993 |
| Solubilité | : Entièrement miscible dans l'eau |
| Log Pow | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : 130 cps |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés oxydantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Aucun risque de réaction dangereuse.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Risque d'altérer ou de laisser des marques en cas de contact prolongé avec des surfaces sensibles à l'acide (comme le marbre et les métaux).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Soupline Dilué Lavande

| | |
|------------|--|
| DL50 orale | > 2 000 mg/kg de poids corporel (selon la contribution toxique des composants) |
|------------|--|

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Corrosion/irritation de la peau | : Non classé |
| | pH : 2.5 |

Soupline Dilué Lavande

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 453/2010

| | |
|---|--|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé pH : 2.5 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |
| Cancérogénicité | : Non classé |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé |
| Danger par aspiration | : Non classé |
| Éventuels effets nuisibles pour la santé humaine et symptômes | : Ce produit n'a pas été testé dans son ensemble. |
| Autres informations | : INGESTION : En cas d'ingestion accidentelle d'une petite quantité, des troubles/effets gastro-intestinaux transitoires peuvent survenir ; toutefois aucun effet nocif n'est à prévoir. |

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

| | |
|-------------------------------|---|
| Soupline Dilué Lavande | |
| Persistance et dégradabilité | Les agents tensioactifs de ce produit sont facilement biodégradables (série d'essais n° 301 de l'OCDE). |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface ou sur le sol.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Marchandises non dangereuses au sens des réglementations en matière de transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

| | |
|-------------------------|--------------|
| Nom d'expédition (ADR) | : Sans objet |
| Nom d'expédition (IMDG) | : Sans objet |
| Nom d'expédition (IATA) | : Sans objet |
| Nom d'expédition (ADN) | : Sans objet |
| Nom d'expédition (RID) | : Sans objet |

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Sans objet

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Sans objet

Soupline Dilué Lavande

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 453/2010

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Sans objet

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Sans objet

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Sans objet

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Sans objet

Groupe d'emballage (IMDG) : Sans objet

Groupe d'emballage (IATA) : Sans objet

Groupe d'emballage (ADN) : Sans objet

Groupe d'emballage (RID) : Sans objet

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Acheminement par transport terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Acheminement par voie maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Acheminement par voie aérienne

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.4. Transport par voie fluviale

Non soumis à l'ADN : Non

14.6.5. Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Sans objet

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substances soumises aux restrictions de l'annexe XVII

Soupline Dilué Lavande ne figure pas sur la liste des substances candidates REACH

Ne contient aucune substance candidate REACH.

Ne contient aucune substance répondant aux critères de l'annexe XIV du règlement REACH.

Autres informations, restrictions et règlements : Règlement (CE) N° 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents. d'interdiction

15.1.2. Réglementation nationale

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

Soupline Dilué Lavande

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 16 : Autres informations

Autres informations

: Le certificat d'analyse de ce lot précise le pourcentage en poids de produit actif. - Cette fiche de données de sécurité complète les mentions figurant sur l'emballage. Les instructions d'emploi et les avertissements mentionnés sur l'emballage, notamment, doivent être observés. - Ces informations sont basées sur les meilleures connaissances de Colgate-Palmolive au moment de la publication de la présente fiche de données de sécurité et sont fournies de bonne foi. Toutefois, la Société ne peut garantir leur précision, leur fiabilité et leur exhaustivité. Par conséquent, la Société décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommages découlant de l'utilisation des présentes données. - Les conditions d'utilisation et de manipulation étant hors de contrôle de Colgate-Palmolive, la Société décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommages lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que celles prévues. - Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ne constituent aucun type de contrat ou d'engagement commercial.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH :

| | |
|-----------------------|--|
| Irritation oculaire 2 | Lésions oculaires graves/ Irritation oculaire, catégorie 2 |
| Liquide inflammable 2 | Liquides inflammables, catégorie 2 |
| STOT SE 3 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique, catégorie 3, narcose |
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges |

SDD UE (Annexe II du règlement REACH)

Les présentes informations sont basées sur l'état de nos connaissances et visent à décrire le produit aux fins d'exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement uniquement. Par conséquent, elles ne doivent pas être interprétées comme garantissant une propriété spécifique du produit.